

(18 heures hors temps scolaire)

REPARARAPPEL DU TEXTE OFFICIEL

circulaire n° 2013-019 du 4-2-2013

« Dix-huit heures consacrées à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue. Les actions de formation continue doivent représenter au moins la moitié des dix-huit heures et être, pour tout ou partie, consacrées à des sessions de formation à distance, sur des supports numériques. »

**I. FORMATION CONTINUE :
SCOLARISATION DES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS**

Durée : 9 heures sur 18 dont 3 heures de formation à distance

Public : Tous les enseignants de la circonscription sont inscrits (écoles maternelles et élémentaires).

Objectif de la formation :

Répondre aux besoins des enseignants de la circonscription après avoir ciblé les besoins.

Organisation :

Formation à distance 1 : 1 heure avant les vacances de la Toussaint pour connaître les besoins.

Présentiel 1 : 3 h de conférence pédagogique, un mercredi après-midi après les vacances de la Toussaint.

Formation à distance 2 : 2 heures après la conférence pédagogique pour proposer des documents de travail.

Présentiel 2 : 3 heures d'échanges ciblés en fonction des besoins des enseignants, un mercredi après-midi dans l'année.

II. CONCERTATION DANS TOUTES LES ECOLES

Durée : 6 heures sur 18. (Dates à fixer dans les écoles et à communiquer à l'IEN).

Thème n° 1 : Lecture et mise en place des programmes – Maternelle, EMC (3 heures).

Thème n° 2 : Elaboration des projets d'école (3 heures).

III. ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

Durée : 3 heures sur 18 (un mercredi après-midi dans l'année)

Les enseignants choisiront de s'inscrire à l'une de ces animations, en envoyant un mail à :
ce.cpc1-dijon-centre@ac-dijon.fr

Tous cycles :

- Université numérique d'automne : **16 septembre 2015 - Palais des Congrès**

- De l'œil, de l'oreille à la plume : **9 décembre 2015 - CANOPE**

Maternelle :

- L'estime de soi chez les enseignants et les enfants : **25 novembre 2015 - CANOPE**

- Penser la progressivité des apprentissages et des activités de l'école maternelle : au **2^{ème} trimestre - CANOPE**

Cycles 2 et 3 :

- La pratique du débat réglé à l'école - techniques et enjeux : **30 septembre 2015, de 14 h à 17 h - OCCE**

- Outils et méthodes pour apprendre à l'école : **13 janvier 2016 - CANOPE**

- Rencontre avec Bernard Friot pour parler « Poésie » : **9 ou 16 mars 2016 - CANOPE**

IMPORTANT : Si certaines écoles ou certains collègues ont un projet précis dans le cadre de la formation au numérique, à l'EPS, à l'éducation artistique, à l'anglais, à la participation aux groupes de parole organisés par le CAMSP, (La liste des animations départementales est sur le site de Dijon-Centre, rubrique « Formation » / « Animations pédagogiques 2015-2016 »).

Envoyer un courriel à l'IEN de Dijon-Centre pour accord avant l'inscription. Il conviendra ensuite d'envoyer un mail aux formateurs départementaux concernés avec **une copie** à : ce.cpc1-dijon-centre@ac-dijon.fr